

Courriel envoyé à tous les récupérateurs le 9 avril 2020



À tous les récupérateurs enregistrés auprès de la SOGHU

Les dernières semaines ont été très mouvementées en raison du contexte actuel de pandémie mondiale. La SOGHU est consciente des difficultés causées par la crise de la COVID-19 et souhaite apporter un soutien à ses partenaires en cette période difficile. C'est donc dans cette optique que le conseil d'administration de la SOGHU a pris la décision de mettre sur pieds un programme d'aide financière temporaire à la récupération. Cette mesure vise à compenser pour la diminution des volumes récupérés en raison du ralentissement économique.

En plus des taux habituellement offerts à la récupération, l'aide financière temporaire accorde aux récupérateurs enregistrés auprès de la SOGHU une bonification de 25% additionnelle pour toutes cueillettes effectuées le 1^{er} avril ou ultérieurement, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette aide est accordée à la récupération de tout produit SOGHU.

Les récupérateurs devront remplir leurs demandes de réclamation de subsides à la récupération comme ils le font habituellement. Sur réception et après évaluation de chaque demande de réclamation de subsides, la SOGHU fera parvenir au récupérateur un bon de commande. Le montant de celui-ci correspondra à 25% du montant accordé à la récupération de chacune des cueillettes effectuées le 1^{er} avril ou ultérieurement inclus dans sa demande de réclamation de subsides. Le récupérateur aura donc la responsabilité de produire et faire parvenir une facture à la SOGHU pour proprement demander le paiement du montant indiqué sur le bon de commande qu'il lui aura été envoyé.

La SOGHU réévaluera ce programme mensuellement et se réserve le droit, avec préavis, de modifier toutes modalités et/ou de mettre fin à l'aide financière à la récupération pour toute raison qu'elle jugera pertinente.

Si vous avez des questions au sujet de la subvention additionnelle temporaire à la récupération, veuillez contacter Jean Duchesneau par courriel au jean.duchesneau@soghu.ca.

Ça va bien aller!


Jean Duchesneau
Directeur général

Courriel envoyé à tous les récupérateurs le 9 avril 2020